

FORMATION au PERMIS L5e Motocyclette 125 cm³

Réf de l'action : ECF T084.PR indice 03 du 07/07/2021 –
Version 02 de L'ECF FAIDHERBE PARIS 12 du 10/11/21

OBJECTIFS Être capable de conduire une motocyclette 125 cm³ ou un scooter à 3
PROFESSIONNELS roues (catégorie L5e) en toute sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette légère entrant dans la catégorie concernée.
- Personne titulaire du permis de la catégorie B en cours de validité, depuis au moins 2 ans.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT :

- La formation est accessible un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B.
- Sont dispensés :
 - Les détenteurs du permis B avec équivalence A1 (avant le 1er mars 1980),
 - Les titulaires du permis B qui justifient une pratique de la conduite d'une motocyclette 125 cm³ au cours des 5 dernières années avant le 1er janvier 2011 (ex : un relevé d'information auprès d'un assureur),
 - Les titulaires du permis B depuis au moins 2 ans qui justifient une pratique de la conduite d'un scooter à 3 roues ou motocyclette au cours des 5 dernières années avant le 1er janvier 2011.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS
Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039



MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 15 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Le véhicule : organes, équipements, contrôles.
- Le conducteur : documents réglementaires, état physique, équipement du motard et du passager, utilisation rationnelle d'une motocyclette, transport d'un passager.
- Les usagers : communication intelligente, piétons, conducteurs de deux-roues, conducteurs des autres véhicules, animaux, accidents de la circulation, statistiques, comportement en cas d'accident.
- La conduite hors circulation : maîtrise du véhicule à allure lente, freinage....
- La conduite en circulation : positionnement sur la chaussée, adapter son allure, s'insérer dans la circulation, aborder un virage, aborder une intersection, les dangers particuliers.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne chargée des relations avec le stagiaire : conseillers et/ou conseillères en formations.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS
Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 23/04/2012.
- Équipement de radioguidage homologué.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école "
- Équipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire :
 - Un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route,
 - Des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route,
 - Un blouson ou d'une veste manches longues,
 - Un pantalon ou d'une combinaison
 - Une paire de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés)
- Piste privée.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret de formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Évaluations théoriques et pratiques en continu.

SANCTION VISÉE

- Attestation de suivi de formation 125 cm³ (7h).
- L'attestation de formation devra être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en même temps que le permis de conduire B en cours de validité.
- En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise,
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS
Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039



EFFECTIFS

- Formation collective

HORAIRES

- Du Lundi au Vendredi de 8h à 20h.
- Le Samedi de 8h à 18h.
- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DURÉE DE LA FORMATION

- Selon les besoins et évaluation finale de l'enseignant.
- Formation initiale : 7h minimum.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS
Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039